



Gymnastique Association Familiale

Association Familiale de Grillon

Maison Chaffaud, route de Grignan

84600 Grillon

gafgrillon@gmail.com

Grillon, le 10 Décembre 2024

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024

tenue le jeudi le jeudi 28 Novembre 2024

à la salle du 3^{ème} âge de Grillon

à 19 heures

Les adhérents sont accueillis par les membres du CA, ils émargent la feuille de présence, les membres du bureau vérifient les pouvoirs.

Nombre d'adhérents présents : 45

Nombre d'adhérents représentés : 92

Total des adhérents présents et représentés : 137

Le quorum de 103 (204 familles adhérentes) étant atteint, l'assemblée peut se tenir et délibérer selon l'ordre du jour envoyé aux adhérents.

L'assemblée débute à 19h10

Président de séance : Mireille REY présidente de l'association

Rapporteur de séance : Nicole ROCHON secrétaire adjointe

La présidente remercie tous les présents :

*La mairie représentée par Christine Hilaire, Mr Daydé est excusé

*Les professeurs Nathalie et Nicolas, les autres professeurs Céline, Myriam, Katerina, Hervé et José sont excusés car ils ont cours au même moment.

* Les bénévoles du conseil d'administration qui œuvrent toute l'année pour que l'association vive : Josiane BARROS, Sylvie BRISSIAUD, Jacqueline CHARMASSON, Laurence DENY, Marie-Noëlle FERRER, Odile FORD, Nicole ROCHON, Carole VERGIER, Victoria VERNET

Rapport moral 2023-2024 présenté par Mireille REY la présidente

L'association familiale a été créée dans les années 1960-70, elle a un objet très large, notamment celui de créer et de gérer tous services d'intérêt familial et répondre aux besoins des familles de Grillon et des communes voisines.

Durant ces années d'existence, l'association a géré diverses activités, puis elle a été recentrée principalement sur des cours de gymnastique.

Lors de la dernière assemblée générale de novembre 2023 et suite au sondage de février 2024 des demandes avaient été formulées pour des formations de secourisme PSC1, la mise en place d'atelier floral, des cours de danse en couple et des cours de yoga en soirée. Nous avons donc mis en place 2 ateliers de composition florale qui ont permis à 21 personnes de participer, et un atelier PSC1 pour 10 personnes. Ces nouvelles propositions permettent la participation d'adhérents et non adhérents recherchant d'autres activités que la gym .

L'association prend à sa charge une partie du prix des ateliers pour les adhérents.

D'autres demandes n'ont pas encore abouti, elles feront l'objet de l'ordre du jour des prochaines réunions du CA.

Nous avons été sollicités par le comité des festivités pour reprendre la fête du Carmantran et le loto républicain de juillet mais actuellement, nous n'avons pas suffisamment de membres s'impliquant activement pour gérer convenablement ces manifestations. Le conseil a jugé prudent de décliner l'offre.

La notion d'appartenance à un groupe est peu présente dans notre association. Afin d'y remédier, nous avons fait confectionner des tee-shirts marqués GAF Grillon, 84 Tee-shirts ont été vendus. Nous avons également organisé, le dernier mercredi de la saison sportive, une fête avec le spectacle des enfants suivi d'une collation.

Les participants présents ont apprécié ce moment d'échange convivial entre professeurs, adhérents et membres du conseil. De plus, Nicolas et Myriam nous ont fait le show nous les en remercions.

Malheureusement, une grande majorité de nos adhérents n'y ont pas participé. Nous devons donc améliorer notre communication afin de fédérer notre groupe autour de ce type de manifestations.

La salle des fêtes nous manque beaucoup pour répondre à la demande de nos cours de gym du mardi et jeudi matin, ceux-ci étant très fréquentés, la salle n'étant pas suffisamment spacieuse.

Pour l'exercice 23-24 nous avons eu 228 inscriptions : 19 enfants, 6 simples cotisants et 203 adhérents pratiquants.

Comparativement, nous avons 180 adhérents en 2022-2023 et actuellement nous sommes à 234 adhérents pour 2024-2025, sachant que certains adhérents de l'an passé attendent pour s'inscrire la reprise des cours dans la salle des fêtes.

Le taux de renouvellement est de 41%, légèrement inférieur à N-2 qui était de 46 %.

La mise en place des ateliers, a permis d'élargir notre public, et de mettre en avant l'association au travers des réseaux sociaux, presse et affiches

Ces ateliers ont été appréciés et seront renouvelés cette année.

Nos tarifs très abordables et inchangés contribuent aussi à notre popularité.

Les Grillonnais sont toujours majoritaires, suivis par les adhérents venant de Valréas, Richerenches, Taulignan...

Concernant les cours des enfants, nous avons eu une baisse importante par rapport à 2022-2023 car nous avons volontairement limité le nombre d'enfants inscrits aux cours de cirque et de zumba, pour des raisons de sécurité. La norme est de 12 enfants par animateur et nos professeurs l'ont souhaité pour une meilleure qualité de leur prestation.

Notre bénévole Jackie vient en support aux professeurs chaque mercredi et participe avec Nelly à l'encadrement des entrées, du goûter et de la maintenance.

Suite à la répartition de nos cours en septembre 2023 sur 2 salles, nous avons souhaité maintenir l'emploi de Nelly. Elle effectue donc 1 h de ménage à la maison des Chrétiens le jeudi et une heure en support à la salle multi activités lors des cours des enfants le mercredi.

Les cotisations des cours des enfants ne couvrent pas les frais, mais ce sont les cotisations des adultes qui compensent cette perte.

L'association a pour vocation d'offrir la possibilité au plus grand nombre de pratiquer une activité à un prix abordable avec un forfait à l'année inchangé (165€ forfait adulte plus 15 € de cotisation par famille pour l'adhésion).

Concernant nos professeurs : Suite à la demande de **Nathalie** de réduire ses heures de cours les mardis et jeudis matin, courant avril **Katerina** a rejoint l'équipe des professeurs pour les cours du mardi matin (gym dynamique et pilâtes). **Nicolas** a repris les cours de gym douce et stretching du jeudi.

Léa nous a informé que suite à son déménagement de la commune elle ne pourrait plus assurer son cours du jeudi à 18h.

Par prudence budgétaire, nous avons réduit les semaines de cours lors des vacances scolaires (2 semaines d'arrêt) soit 3 semaines de cours en moins.

Ceci nous a permis de clôturer l'exercice en positif malgré les charges de location de la maison des Chrétiens en plus.

Vote : rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport financier 2023 2024 présenté par Odile FORD la trésorière

COMPTES DE RESULTATS D'EXPLOITATION					
ANNEE : 2023 / 2024			ASSOCIATION FAMILIALE DE GRILLON		
N°	CHARGES	TOTAL	N°	PRODUITS	TOTAL
6010	Matériel	81 €	7010	Adhésions gymnastique	36 847 €
6020	Fournitures bureautique	164 €	7011	Ateliers ponctuels	760 €
6030	Réceptions	344 €	7012	Opération T-shirts	580 €
6050	Opération T-shirts achat	778 €	7020	Intérêts Livret A	858 €
60	ACHATS	1 367 €	70	PRODUITS	39 045 €
6110	Assurances	308 €	7550	Remboursement frais bancaires	44 €
6120	Frais bancaires	55 €			
6130	Affranchissements	8 €			
6160	Communication (dépliants)	249 €			
61	SERVICES EXTERIEURS	620 €	75	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 €
6210	Déplacements (indemnité km)	224 €			
6230	Location (salle des Chrétiens)	1 970 €			
6240	Divers	16 €			
62	CHARGES DIVERSES	2 210 €			
63	SACEM	451 €			
6410	Professeurs	26 809 €			
6411	Ateliers ponctuels	1 110 €			
6420	URSSAF ménage	583 €			
6440	Heures ménage	810 €			
64	CHARGES DE PERSONNEL	29 312 €			
6630	Cotisations remboursées/impayées	24 €			
6640	Lots Téléthon	50 €			
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES	74 €			
	TOTAL :	34 034 €		TOTAL :	39 089 €
				Résultat	5 055 €

Vote : pour : 136 voix Abstention : 1 voix

Rapport financier adopté

Compte rendu rentrée septembre 2024

Cette année encore, nous avons deux lieux de cours, mais tous et toutes se sont habitués à cette organisation. Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle multi-activités dont nous prenons grand soin.

Nous remercions aussi le conseil d'administration de la maison des Chrétiens qui nous loue leur salle le temps des travaux. Les travaux de la salle des fêtes devraient finir un jour.

La parole est donnée à Mme Hilaire représentant de la mairie.

« Les travaux seront peut-être finis en avril 2025, mais il est prudent de prévoir une reprise dans la salle des fêtes à la rentrée de septembre 2025 »

A ce jour, nous avons enregistré 234 inscriptions pour 2024/2025 avec un taux de 55% de renouvellement ce qui confirme la qualité des prestations dispensées par nos professeurs, la vaillance de nos bénévoles membres du conseil et la réponse à une demande locale.

Les nouveaux cours de danse connaissent un franc succès. Pour répondre à une question, nous n'avons pas proposé de danse en ligne pour ne pas concurrencer ceux dispensés par notre professeur à Taulignan. L'inscription par couple a posé problème à certaines personnes seules, nous essayerons de faire différemment à la rentrée prochaine en faisant peut-être une liste des personnes seules qui souhaitent participer.

L'atelier couronnes de fleurs séchées du mois de Novembre a été très apprécié. A noter qu'une majorité de participantes n'étaient pas adhérentes, ce qui ouvre notre association aux extérieurs et la fait connaître.

Nous avons eu une demande transmise par l'association des parents d'élèves de l'école de Grillon. Ils souhaiteraient créer des cours de gym pour enfants pour la rentrée prochaine. Nous allons donc étudier la faisabilité de cette création de cours dans les mois qui viennent.

Pour revenir au soutien scolaire, Magali Augier nous fait une proposition pour l'animation de soutien en Mathématiques.

Pour les autres activités à venir : nous participerons à la foire de Grillon, nous proposerons à nouveau des ateliers composition florale ainsi que notre fête de fin d'année sportive en juin avec le spectacle des enfants.

D'autres projets peuvent être mis en place nous sommes à votre écoute.

L'assemblée générale sert notamment à donner la parole à nos adhérents, n'hésitez pas à vous exprimer. Nous y répondrons au mieux.

Nous avons eu une demande de Marie-Jo Peyrol pour participer au marché de Noël, avec la possibilité de tenir un stand de vente au bénéfice des écoles de Grillon. Compte tenu du délai court, le conseil réfléchit à la faisabilité.

Renouvellement des membres du conseil d'administration:

Odile FORD, Josiane BARROS, Sylvie BRISSIAUD et Mireille REY souhaitent renouveler leur mandat au sein du conseil.

Vote : adopté à l'unanimité

Gérard Ait Khedache et Liliane Roiron ont souhaité arrêter leurs fonctions au sein du conseil. Depuis de nombreuses années, ils œuvraient au sein de l'association, ils désirent à présent avoir un peu plus de temps à consacrer à d'autres activités. Nous les remercions du temps consacré à l'association.

Comme chaque année nous faisons donc appel à nos adhérents pour intégrer le conseil.

Lors de la dernière assemblée 3 nouveaux membres ont intégrés le conseil :

Carole Vergier, Victoria Vernet et Nicole Rochon.

Actuellement nous sommes 10 à gérer l'association, nous faisons appel aux personnes qui souhaitent nous rejoindre.

Notre règlement prévoit un maximum de 15 personnes nous pouvons donc accueillir de nouveaux membres. Les réunions sont de l'ordre d'une par mois, on demande un peu plus d'implication lors des inscriptions en début de saison.

Françoise Derr et Françoise Bartolucci se proposent de rejoindre le CA

Vote des nouveaux membres : adopté à l'unanimité

Nous accueillons Françoise Derr et Françoise BARTOLUCCI avec grand plaisir.

L'association a son siège social à la maison Chaffaud, mais la poste rencontre des problèmes de distribution de courrier du fait de non attribution de numéro. Nous souhaitons donc, comme les autres associations, transférer notre siège social en mairie. L'adresse deviendra donc :

Association familiale de Grillon GAF

Mairie de Grillon, 10 avenue du combat 84600 GRILLON

Vote changement de siège social : adopté à l'unanimité

Le changement sera transmis à la préfecture.

Nous aimerions attirer votre attention sur 2 points :

*Concernant les **règlements fractionnés de l'adhésion** : pour faciliter le travail de notre trésorière nous proposons des dates fixes de dépôt des chèques :

Dépôt en banque les 3 mois suivants l'inscription **15 octobre, 15 novembre, 15 décembre et 15 janvier** si inscription tardive.

*D'autre part, nous proposons des tapis de sol pour pallier aux oublis, nous souhaitons que les personnes qui les utilisent apportent une serviette.

Concernant les chaussures, nous vous rappelons que les cours doivent être suivis avec une paire de chaussures uniquement destinée à cet effet. Nous savons qu'il n'y a pas de vestiaires à la maison des Chrétiens mais essayez de changer vos chaussures juste à l'entrée.

Concernant le **téléthon** demain vendredi 29 novembre, l'association se rapproche comme l'an passé de Randolance, les adhérents que le souhaitent peuvent participer au parcours nocturne de 8 km suivi d'une soupe et vin chaud.

RDV à 17h30 parking du foyer du 3ème âge. Participation de 5 € minimum paiement sur place.

Pour info l'association offre 2 bons d'achat pour la loterie organisée à cet effet.

Nous vous remercions de votre attention et vous invitons à venir partager un verre de l'amitié et grignoter quelques mets préparés par nos bénévoles.

Fin de séance à 20h30.

La présidente :



La Secrétaire :



Le Rapporteur :

